



Bruxelles, le 19 novembre 2008
CLPBruxelles/JLB/ak - D(2008) 39

**COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA REUNION DU 18/11/2008 A LA DG ADMIN
REUNION DES FAMILLES AYANT A CHARGE UNE PERSONNE HANDICAPEE**

JII-79 Bloc C – 09h30 – 13h00

1) Le CLP Bruxelles et la réunion du 18/11

9 collègues du CLP ont participé à cette réunion regroupant plus de 100 familles de Bruxelles. En tant que Président du CLP, j'ai rappelé notre rôle de médiateurs entre les familles et l'administration, et j'ai souligné l'attachement et l'intérêt des collègues du CLP à la problématique handicapés. J'ai mentionné que pour l'utilisation des fonds de la réserve, nous avons fait des handicapés notre première priorité et nous l'avons souligné en choisissant 3 projets pour financement dont 2 ont été retenus. L'administration a remercié le CLP de son action et de sa participation à cette réunion et a indiqué son intention de répéter cette action dans les autres centres hors Bruxelles.

2) L'écoute des parents

M. G. Frachia a donné naturellement une grande place à l'expression des familles. Les demandes sont très diverses car la problématique handicapée est loin d'être homogène allant de personnes adultes avec un âge mental de bébé à d'autres personnes souffrant seulement de surdité partielle et éprouvant des difficultés à l'école européenne. On peut regrouper essentiellement en 4 groupes.

- *Les handicapés et l'école européenne :*

De très nombreuses questions se rapportaient aux EE. De très gros efforts dans ce domaine semblent nécessaires afin d'aider les enfants et les familles.

- *La bureaucratie et les handicapés*

Là aussi de très nombreuses questions, en particulier concernant les visites médicales régulières pour des personnes souffrant d'un handicap définitif. Par contre, les actions relevant du PMO et de l'ADMIN semblaient satisfaisantes.

- *Les handicapés et la disparition des parents :*

Des questions relatives à ce sujet, la DG ADMIN va rédiger une brochure explicative.

- *Les échanges d'information entre parents*

Cette question a suscité un intérêt important suite à l'intervention de M. Richonier. Les familles de handicapés souhaitent communiquer sur les réglementations nationales toutes différentes (même entre Flandre et Wallonie). Plusieurs personnes en ont profité pour souligner le traitement très favorable à Bruxelles (admin et région) par rapport à d'autres lieux en Europe.

3) Conclusions

Les demandes des parents ont souligné la diversité des problèmes et ils ont souhaité des réunions plus spécialisées et par sous-ensemble de la problématique. Une réunion à Bruxelles est déjà prévue pour les handicapés et les problèmes médicaux en plus des réunions de type général dans les autres lieux d'affectation.

Le CLP Bruxelles en plus des remerciements de la DG ADMIN a reçu le remerciement de plusieurs personnes de la salle pour ses orientations et l'action qu'il mène face à ces familles. Je remercie les 9 collègues du CLP Bruxelles qui ont assisté montrant l'attachement du CLP aux collègues qui sont, pour certains, face à des difficultés familiales particulièrement difficiles

(signé)

Jean-Louis Blanc
Président